



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 janvier 2012

Après avoir approuvé le compte rendu de la réunion du 22 novembre 2012, le conseil municipal a examiné les dossiers et pris les décisions suivantes :

RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE 26, RUE DE SAUMUR – DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2012

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **adopte** le projet de réhabilitation de l'immeuble 26, rue de Saumur en deux logements locatifs,
- **sollicite** le concours de l'Etat au titre de la DETR 2012 au taux le plus élevé
- **arrête** le plan de financement suivant :

Origine des financements	Montant HT
D.E.T.R (40% de 150 000 €)	60 000.00 €
Région (Cœur de Village)	82 800.00 €
Etat (prêt PLUS)	7 180.88 €
Emprunt	80 000.00 €
Autofinancement	1 831.36 €
	231 812.24 €

- **décide** d'inscrire les crédits nécessaires au financement de ce projet au budget 2012
- **autorise** le Maire à signer les pièces relatives à ce projet.

BUDGET 2012 – AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **autorise** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses relatives à l'espace muséographique selon le tableau ci-dessous :

Opération 19 – Immeuble rue de la Pompe Article 2313 - Constructions	Montant : 51000€
---	------------------

- **précise** que les crédits seront inscrits au budget 2012.

SIVOM DE PORT-BOULET – REPRISE DES BIENS A L'INVENTAIRE COMMUNAL

Monsieur Gilles THIBAUT informe le conseil municipal que le bureau du SIVOM, lors de sa séance du 04 juillet 2011 a réparti entre la commune de Chouzé-sur-Loire et La Chapelle sur Loire les biens acquis par celui-ci.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **accepte** la reprise des biens à l'inventaire communal selon le tableau ci-dessous :

Compte	Désignation	Date acquisition	Valeur d'origine
2183	6 ordinateurs + 1 imprimante	02/09/2010	3843,54 €
2184	Jeu école	31/08/2007	947,76 €
2188	Réfrigérateur	14/05/2007	499,00 €
2188	Vélos maternelle	15/09/2009	717,30 €
2188	2 bancs	03/12/2009	457,67 €
2188	Mobilier scolaire	24/08/2010	3532,57 €

REGIME INDEMNITAIRE – PRIME DE FONCTION ET DE RESULTAT

Le Conseil Municipal a modifié "l'article 2 - Les bénéficiaires" suite à la création du poste d'attaché et a revu le régime indemnitaire associé.

PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Vu le tableau des agents promus au cours de l'année 2012 :

Le Conseil Municipal a mis à jour le tableau des effectifs :

- en créant un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- en supprimant deux postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe (agents promus adjoint technique principal de 2^{ème} classe)

TARIFS DU CAMPING

Le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé à compter de la saison 2012, les tarifs de camping comme indiqué ci-dessous

- Un emplacement avec 1 adulte :6,50 €
- Un emplacement avec 2 adultes :9,50 €
- Un emplacement pour 1 famille :12,00 €
- Electricité3,50 €
- Adulte supplémentaire3,50 €
- Jetons lave-linge2,00 €
- Location de vélo.....4€/jour

Le montant de la taxe de séjour est fixé par la Communauté de Communes du Bourgueillois.

Une réduction de 10% sur le coût du séjour sera faite aux lecteurs du Guide du Routard, sur présentation de celui-ci.

8 – PARTICIPATION AU REPAS DU 08 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **décide** de retenir les participations suivantes :
 - Gratuité des repas aux ressortissants AFN, Anciens Combattants, Conseillers Municipaux.
 - Prise en charge à 50 % des repas Maire et Adjoint, Membre de l'Harmonie et Pompiers

Fait à Chouzé-sur-Loire, le 18 janvier 2012
Le Maire,
Gilles THIBAULT